

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 73 (1976)
Heft: 12

Vorwort: Éditorial
Autor: Fournier, André

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNALSUISSED'APICULTURE

SOMMAIRE : *Avis administratifs* : le caissier central, G. Fragnières — *Editorial* : A. Fournier — *Société romande d'apiculture* : Assemblée des délégués du 13.3.1976 : T. Muller — *Souscription ouverte en faveur du Centenaire SAR* — *Documentation scientifique* : Un nouvel ennemi des abeilles : A. Doudin — *Conseils aux débutants* : M. Léchaire — *Echos de partout* : T. Muller — *Pratique et technique apicoles* : Les faux bourdons : A. Doudin — *Les inspecteurs des ruchers de la SAR à la Vue-des-Alpes* : A. Doudin — *Variétés* : Le marché aux fleurs et au miel de la Saint-Louis : G. Chassot. — *Avenir de l'apiculture* : L'apiculteur et les enfants : F. Gloor — *Tribune libre* : La divisible de Gérard Claerr, tiré de la « Revue française d'apiculture — *Vie de nos sections* : *Nécrologie* : Jules Chappuis, Cyrille Roduit — *Communiqués* — *Convocations* — *Comptes rendus* — *Annonces* — *Table des matières 1976*.

TARIF DES ANNONCES ET ABONNEMENT

PAGES DE COUVERTURE : $\frac{1}{1}$ Fr. 110.—

PAGES INTÉRIEURES : $\frac{1}{1}$ Fr. 100.—, $\frac{3}{4}$ Fr. 85.—, $\frac{1}{2}$ Fr. 60.—, $\frac{1}{4}$ Fr. 30.—, $\frac{1}{8}$ Fr. 15.—, $\frac{1}{16}$ Fr. 10.—. Ces prix s'entendent nets.

Les annonces doivent parvenir à M. André Fournier, La Poudrière, Platta, Sion, jusqu'au 15. Après cette date, la parution n'est plus garantie.

Abonnement Suisse : Fr. 10.—

Etranger : Fr. 14.—

Chèques postaux 10-1480

Editorial

Tu émets d'acerbes critiques et tu te recommandes pour que le contenu de la dernière lettre que tu m'as envoyée ne soit pas divulgué...

Eh bien ! non, mon cher Ambroise. En ma qualité de rédacteur du « Journal suisse d'apiculture », de membre du comité central, je ne garderai pour moi seul ni ton amour-propre blessé ni ton orgueil humilié !

De quel droit oses-tu prétendre que la Fête du Centenaire n'a pas été une réussite parfaite ? Que dirais-tu, toi, si je me hasardais d'énoncer publiquement certaines de tes maladresses, quelques-uns de tes défauts dominants ? Tu ne mettrais pas longtemps pour

crier à la médisance et hurler à la calomnie ! Alors, apprends à retourner sept fois la langue dans la bouche, achète-toi un peu de modestie et tu seras un peu plus charitable envers ton prochain. Prends bonne note, mon cher Ambroise, que 99,99 % des participants aux festivités du Centenaire SAR 1976 ne furent pas seulement contents, mais satisfaits. Si tu n'as trouvé place dans cette catégorie de gens heureux, c'est fort regrettable. Dommage que tu ne m'aies pas demandé conseil avant le 25 septembre. Je t'aurais soufflé à l'oreille de confier à tes abeilles, pour deux jours, tes soucis, tes préjugés et ta méfiance. Ainsi, tu te serais rendu à Nyon avec une mine radieuse, un cœur exubérant de joie, un esprit compréhensif de bon apiculteur, membre de la SAR. Dans ce cas, comme nous tous, tu aurais éprouvé bien du plaisir et tu garderais de cette Fête du Centenaire un inoubliable souvenir. En effet, cette fête fut belle ! Elle était à la portée de toutes les bourses et elle était la fête de tous les apiculteurs de Romandie. La dérive était juste, la distance aussi. C'est dans le mille que le but fut atteint. Les brassées de remerciements et les nombreuses marques de reconnaissance venues de Suisse et de l'étranger sont pour nous un témoignage certain de la parfaite réussite de cette Fête du Centenaire.

Le Centenaire SAR 1976 appartient maintenant au domaine du passé. Il ne nous reste qu'à poursuivre notre tâche, à quelque place que nous nous trouvions au sein de la Société romande d'apiculture afin de permettre la continuation de l'œuvre mise sur pied par nos vaillants ancêtres.

Notre vice-président secrétaire, M. T. Muller, a déjà longuement rapporté dans le numéro du journal de novembre sur le déroulement de ces festivités que je juge inopportun de fouler ses plates-bandes. Je me contenterai de dire :

*Heureux ceux qui furent des nôtres,
Dommage pour ceux qui furent empêchés d'aller à Nyon,
Tant pis pour ceux qui boudèrent cette fête,
Pardon à ceux qui participèrent dans le seul but de trouver
la « faille » !*

Nyon nous a fait l'accueil digne de Bertrand, Mont-sur-Rolle nous donna l'euphorie nécessaire pour affronter la longue mais agréable soirée du Signal-de-Bougy tandis que Gingins nous permit de prendre un envol sûr en direction d'autres cieux où il conviendra d'organiser les prochains jubilés de notre SAR.

Ne manque pas de lire dans le présent numéro du journal le compte rendu de la séance qu'ont tenue le 6 novembre dernier à la Vue-des-Alpes les inspecteurs de ruchers de Suisse romande. Nous rendons un hommage bien mérité à ces valeureux collègues apicul-

teurs qui accomplissent avec tant de droiture la délicate mission qui leur est confiée pour le plus grand bien du bon état sanitaire des ruchers de notre Romandie.

Tu me dis aussi dans ta lettre, Ambroise mon ami, que plusieurs participants au concours des ruchers de 1975 ont fait montre de leur mécontentement pour n'avoir pas vu paraître la photo de leur apier de notre journal. Tu sais, Ambroise, tu ne m'apprends rien de nouveau et cela ne m'étonne guère. J'ai déjà écrit dans un éditorial passé qu'à l'époque, une décision du comité central était tombée comme l'épée de Damoclès sur la tête du rédacteur. Il a bien fallu se plier à la majorité... Que nos amis des sections des Alpes, du Chamossaire et du Pays d'Enhaut prennent patience. En temps opportun, ils pourront, à loisir, admirer la photo de leur rucher dans le « Journal suisse d'apiculture ». La Fête du Centenaire est close, le trou creusé dans notre capital SAR n'est pas trop béant. Il nous sera facile d'éviter de sombres coupes au budget de notre revue mensuelle.

Un mot encore, cher Ambroise, pour te rappeler que lorsque tu liras ces lignes, nous serons à la veille de nouvelles fêtes de fin d'année. Ton rédacteur se doit donc de te remercier pour ta bonne collaboration, pour ta grande compréhension. Il se fait l'interprète de tous les membres du comité central pour te souhaiter à toi-même et à tous ceux qui te sont chers, une heureuse fin d'année 1976 et une année 1977 qui soit aussi prospère que celle qui est en train de passer.

Sion, novembre 1976.

A. Fournier.



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS LE SAMEDI 13 MARS 1976 A 10 H.
RESTAURANT DU ROND-POINT, BEAULIEU, LAUSANNE

Ordre du jour : voir « Journal suisse d'apiculture », mars 1976.

1. Ouverture et contrôle des pouvoirs.
2. Désignation des scrutateurs.
3. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée.
4. Rapport du président.